

Pierre Maudet

«Je ne vais pas avancer à marche forcée»

Devant 700 policiers réunis hier à Palexpo, le chef de la Sécurité a tenté de regagner la confiance des troupes

Sophie Roselli

«Il y aura un avant et un après 8 mars.» Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé de la Sécurité, doit regagner la confiance de ses troupes, divisées sur la Loi sur la police (LPol), acceptée par le peuple de justesse avec 54 voix d'avance. Sa mise en application s'avère délicate, d'autant que trois recours, dont un récent déposé par les syndicats de police, risquent de la remettre en cause.

Devant 700 policiers réunis hier à Palexpo, le magistrat a tenté de regagner la confiance. Les applaudissements ont été discrets...

L'accueil des troupes a-t-il été glacial?

Non, il n'y avait pas de fraîcheur mais de grandes attentes. J'ai senti que certains, pour ou contre la LPol, se projettent dans le futur. D'autres semblent rester dans le passé. J'ai voulu leur dire comment nous allons aller de l'avant.

Comment restaurer la confiance avec les policiers?

Il faut retrouver une stabilité. Aujourd'hui, le cadre est clair. Il y a moins de pression. Je ne vais pas avancer à marche forcée. C'est l'un des enseignements que je retire de cette période particulière. Après 1000 jours de mandat à la tête de la Sécurité, je vais passer en partie dans un registre différent. Je veux conserver la même détermination, mais en lissant les choses dans le temps.

Pourquoi n'avez-vous pas réussi à convaincre à l'interne?

Beaucoup de policiers ont voté pour la loi. Mais les syndicats ont choisi de s'y opposer alors qu'ils la soutenaient jusqu'en juin 2014. Il y a alors eu un brouillage du message, qui a désorienté les policiers. Le travail de conviction interne aurait pu être plus soutenu. J'ai peut-être sous-estimé cet aspect. C'est la première fois que j'ai affronté un référendum. J'apprends.



«Il faut retrouver de la stabilité», souhaite Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé de la Sécurité. O. VOGELSANG

Quels enseignements politiques tirez-vous de l'épisode LPol?

Si c'était à refaire, je ferais différemment. Le dosage entre l'audace et le consensus que vous mettez dans une loi, évalué en amont, doit aussi tenir compte du risque de référendum. Mais il s'agissait de conclure un processus qui durait depuis trop d'années.

Pourquoi la campagne a-t-elle été si difficile?

Parce qu'elle ne portait pas sur l'objet. On a accumulé des années de ressentiment et de désarroi autour de la «police». La campagne a été polluée par la question de la nationalité. Je regrette aussi qu'il n'y ait pas eu de large débat sur la sécurité. Le PS, favorable à la loi, a refusé de faire campagne, hormis des personnalités isolées.

Le comité pro-LPol n'a peut-être pas su intégrer le PS?

Ce n'est pas faute d'avoir tenté. Il ne s'agissait pas de faire ma promo mais de dire, pour la gauche, quelle sécurité elle voulait. Au final, le socle PLR-PDC a gagné difficilement. J'ai été surpris de voir les résultats dans les grandes communes suburbaines: c'est un avertissement pour les élections municipales.

Vous allez écrire aux policiers

qui vous ont déçu pendant la campagne. Rancunier?

Pas rancunier, mais pas amnésique non plus. Certains sont allés au-delà du minimum que l'on est en droit d'attendre d'un fonctionnaire en termes de respect et de loyauté.

Quelles sont les modalités de mise en place de la réforme?

Il y a l'esprit et la lettre. L'esprit prendra des années. Pour la lettre, nous allons mettre en œuvre le règlement d'application, qui doit définir les horaires, les grades, etc. Cela procède d'une relation entre employeur et employés. Ce travail a déjà commencé avec les syndicats, avant qu'ils ne retournent leur veste. Nous ne partons pas de zéro.

Justement, comment comptez-vous associer les syndicats?

Je les ai rencontrés cette semaine, après la «pause» de la campagne. Nous avons convenu que les aspects salariaux seraient discutés à part. Les discussions liées à l'organisation se dérouleront avec l'ensemble du personnel, à travers la nouvelle commission du personnel. Celle-ci devrait déjà être instituée. Mais les syndicats ne partagent pas cette vision.

Quel est le calendrier?

Trois recours contre la votation ont

été déposés, dont un, surprenant, des syndicats de police qui contestent le recomptage des voix. Sous réserve de ces recours, la loi devrait entrer en vigueur au 1er septembre. D'ici à l'été, je vais aller sur le terrain, notamment pour définir le projet de police de proximité.

Les opposants vont continuer le combat au parlement. Comment allez-vous manœuvrer?

Si les partis veulent remettre en question la loi ou la compléter, grand bien leur fasse.

Tout cela promet pour les prochains projets de loi. Vous changerez de méthode?

Le Conseil d'Etat doit de son côté faire sa lecture de cette votation. Si le non a recueilli un tel pourcentage, c'est aussi parce que la fonction publique, emmenée par le Cartel, s'est mobilisée. A l'aune des réformes structurelles profondes de la fonction publique, la réforme de la LPol est une réforme... Concernant mon département, j'ai réussi à faire passer ces derniers jours la loi sur les débits de boissons, grâce à un consensus. Je vais continuer à le rechercher. Mais je ne vais pas éviter les sujets qui fâchent, comme ceux sur la détention. Quitte à perdre, je souhaite que le parlement, voire le peuple, arbitre.



Des dizaines de tonnes de déchets de chantier, collectés et triés par Sogetri SA, sont parties en fumée le 19 mars. GEORGES CABRERA

Après l'incendie, le tri des déchets a repris

Un sinistre d'envergure a ravagé l'entreprise Sogetri il y a une semaine à la Praille. Le travail a repris et il n'est pas près de s'arrêter

Une forte odeur a envahi Genève au matin du 19 mars (lire nos éditions précédentes). Le compteur de pollution de la rue Necker enregistrait jusqu'à 600 mg de particules fines par m³ d'air, «un taux analogue à celui d'une éruption volcanique», indiquait alors le médecin cantonal.

Son origine, l'incendie de dizaines de tonnes de déchets de chantier collectés et triés par Sogetri SA, située face au stade de la Praille, pose une question: est-il judicieux que ce type d'entreprises reste en ville, au cœur du futur quartier Praille-Acacias-Vernets (PAV) qui mixera logements et activités? La réponse de l'Etat est arrivée en milieu de semaine: «Les activités de l'entreprise Sogetri sont compatibles avec la zone destinée à des activités notamment secondaires. Le maintien d'entreprises dans le domaine de la collecte, du tri, de la gestion et du recyclage des déchets est même

préconisé dans le périmètre PAV.» Selon Rafaèle Gross, chargée de communication du conseiller d'Etat Antonio Hodgers, le Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, ainsi que la Fondation des terrains industriels et les équipes du projet PAV travaillent, en collaboration avec la dizaine d'entreprises actives dans le recyclage de divers matériaux, à la création d'un pôle déchets dans le secteur Praille Ouest. L'ambition est «de limiter les nuisances de ces activités, d'optimiser l'usage du foncier, de mutualiser la logistique rail/route et de valoriser l'infrastructure ferroviaire existante».

La transformation du PAV va produire d'importants gravats et déchets de chantier. «Dans ce contexte, poursuit-elle, il est souhaitable de maintenir à proximité de ces futurs chantiers et pendant la période de mutation, des infrastructures permettant de maintenir des capacités de stockage, de prétraitement, de massification et d'évacuation par train de ces matériaux. Il n'est toutefois pas exclu qu'elles puissent être démantelées à l'échéance de la mutation du PAV.» Jean-François Mabut

Accident

1,76

Une embardée de plus dans les rues de Genève. Celle des Alpes qui remonte vers la gare a un poteau en moins depuis hier matin à 7 h. Couché par une Audi grise dont le chauffeur a perdu la maîtrise à la hauteur de la rue François-Bonivard. Le véhicule, immatriculé en Bulgarie, s'est ensuite embrasé. L'extincteur des policiers n'a pas suffi. Il a fallu l'intervention des pompiers. Le test de l'éthylomètre a révélé un taux d'alcoolémie de 1,76 pour mille. TH.M.

Inauguration

Une nouvelle antenne pour le handicap mental

Le conseiller d'Etat en charge du Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé a inauguré vendredi 27 mars sur le site de Belle-Idée une nouvelle antenne socio-éducative destinée aux personnes présentant un handicap mental et des troubles sévères du comportement. Mauro Poggia en a profité pour rappeler les synergies réalisées entre les secteurs de la santé et du social pour améliorer le dispositif de prise en charge existant. TH.M.

Cent six studios pour requérants d'asile à Meyrin

Deux bâtiments ont été érigés sur le domaine de Feuillasse. L'Hospice général aurait encore besoin de 400 places d'hébergement

Un lit simple, une télévision, une douche et une kitchenette. «Ça va, c'est bien», répète Negassi en nous faisant visiter son studio de 12 m². Son logement est au rez-de-chaussée de l'une des deux bâtisses blanc, vert et brun inaugurées jeudi par l'Hospice général en contrebas du domaine de Feuillasse, à Meyrin, face à la France.

Les cent six studios remplacent les deux bâtiments préfabriqués de cinquante-six places démolis en 2013, après quatorze ans d'utilisa-

tion. Les nouveaux bâtiments, en dur, ont été érigés derrière le «château» de Feuillasse, qui héberge



Bernard Manguin
Porte-parole de l'Hospice général

treize familles. Le domaine dispose aussi de deux petits édifices pour les femmes célibataires et âgées.

Les nouvelles bâtisses accueillent depuis le début de janvier des requérants d'asile célibataires. «La priorité a été donnée à vingt habitants de l'immeuble du 13, rue Henri-Dunant, dont les baux ont été résiliés l'an passé», explique Ber-

nard Manguin, porte-parole de l'Hospice général.

Negassi avait été grièvement blessé lors de l'incendie du foyer des Tattes en novembre. D'autres habitants de ce foyer ainsi que de celui de Lagnon, à Bernex, ont également été relogés à Feuillasse. «Par effet de domino, cela nous a permis de sortir des requérants d'asile des abris PCI», poursuit Bernard Manguin. Cent quinze personnes logent encore dans ces abris souterrains, contre dix de plus à la mi-février. A l'exception d'une trentaine de résidents, il s'agit de personnes déboutées dans leur demande d'asile ou frappées d'une non-entrée en matière.

Il aura fallu huit ans de procédure pour parvenir à construire les

studios de Feuillasse. Ceux-ci renforcent le dispositif de l'Aide aux migrants de cinquante lits. Mais cela demeure «très insuffisant pour pourvoir aux besoins que l'Hospice général évalue à quatre cents pour 2015», rappelle l'institution, invoquant la crise du logement et l'arrivée de nouveaux migrants. Et l'Hospice d'avertir qu'il «sera malheureusement obligé de prolonger le recours aux abris de protection civile».

Un autre projet s'est débloqué. Le chantier du centre de l'Etoile, doté de 160 places à la route des Jeunes, débutera le 8 avril. Il servira en priorité à reloger les habitants du foyer de Frank-Thomas, voué à la destruction dans le cadre du chantier du CEVA. Laure Gabus

PUBLICITÉ

ZONES PIÉTONNES, PISTES CYCLABLES... DÉVELOPPONS LA MOBILITÉ DOUCE !



MORTEN GISSELBAEK



GLORIA CASTRO



EMILIANO CROSTA BLANCO



ROLF DORNBIERER

CONSEIL MUNICIPAL - VILLE DE GE - LISTE 7
ENSEMBLE à GAUCHE

solidaritéS
Parti du Travail
Défense des Aînés,
des Locataires, de l'Emploi
et du Social (DAL)
La Gauche
Parti Communiste Genevois
Les Indépendants de Gauche